

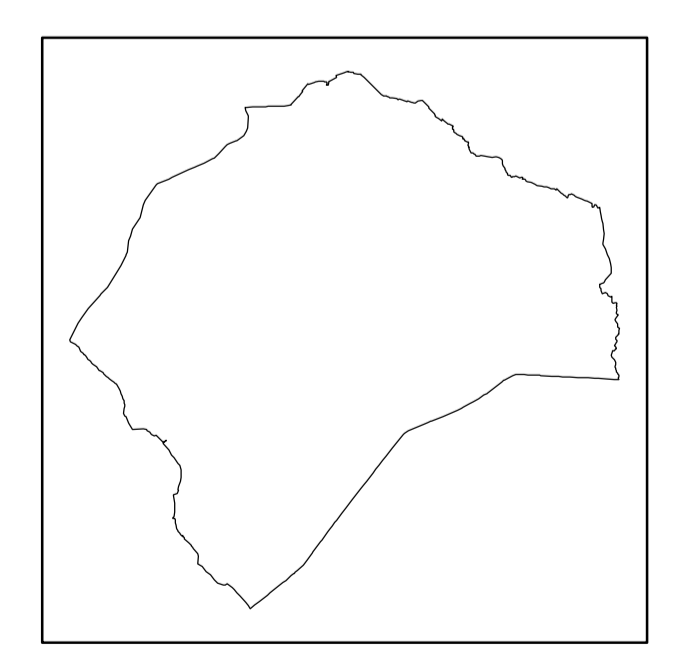
Légende

- A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- AC1 - Monument historique
- AC1 - Périmètre de protection de monument historique
- PT2 - Servitude instituée au bénéfice des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- Limite communale
- Limite parcellaire
- Subdivision fiscale
- Bâti dur
- Bâti léger
- Cours d'eau, étang, lac
- Cimetière
- Piscine

Commune de Soullignac

CARTE COMMUNALE

3.1 Servitudes d'Utilité Publique



Carte Communale

Prescrite le : 07/05/2015	Notifiée le :	Approuvée le :
METROPOLIS , atelier d'urbanisme 10 rue du 19 Mars 1962 33 130 BEGLES		
BIOTOPE , agence Sud-Ouest 2 boulevard J-J Bosc 33 130 BEGLES		
ECHELLE 1/5 000	Date 02/2017	Dessiné par TD
Verifié par YC		